

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA17 26 0308**

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par la soussignée, secrétaire substitut de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 5 septembre 2017, un premier projet de résolution (CA17 26 0308) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier :

- abrogeant la résolution numéro CA05 26 0372 et autorisant l'usage « clinique médicale » à certaines conditions sur le terrain situé au 5270, rue de Bellechasse, de façon à permettre l'agrandissement du bâtiment existant.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 27 septembre à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0586, ci-après illustrée :



Le projet de résolution ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 19 septembre 2017.

Véronique Bélanger  
Secrétaire d'arrondissement substitut